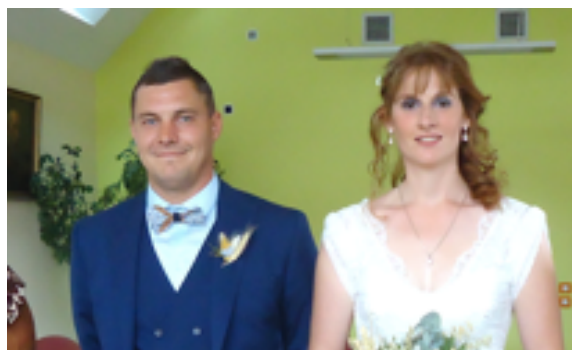


Le petit vertinois

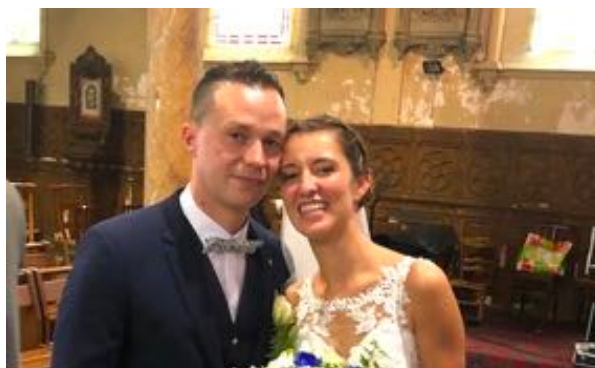
Bulletin municipal d'information



Aurélie Pluchard et Thomas Lenoir, le 11 juillet 2020



Léanic Pavlicki et Thomas Delépine , le 22 août 2020



Julie Caron et Morgan Liebart, le 5 septembre 2020



Anne-Marie Hautclocq, née Beaumont est décédée le 13 Août 2020



Marceau, fils de Noémie Lavieville domiciliée 315 rue Philippe de Rubempré est né le 22 août 2020

Bienvenue aux nouvelles familles qui se sont installées à Vertain

Delphine Caffier et Noémie Lavieville au 315 rue Philippe de Rubempré
Paméla Burger et Michaël Tokatlian, Lucas et Noah au 360 rue de la cavée
Barbara et Fabrice Vanoutryve, Corentin, Alexis et Lina, au 100 rue Paul Pavot
Gaëtan Vermoere, Mia, Lily et Tom, au 34 rue Ponchaux
Virginie et David Caron, au 433 rue Paul Pavot
Bérangère et Christophe Rumigny, Zélie, Gabriel et Elise, au 203 rue Philippe de Rubempré
Julie Noez, Lou Legrand au 26 rue Ponchaux.
Karell Sansell et Loïc Boistel, Célestin, Séraphine et Louison, au 270 rue Ponchaux



Pour rappel

La mairie est uniquement ouverte **les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12H30**. Merci de respecter ces horaires.



Réunion du conseil municipal du 15 juillet

- Vote du budget 2020 à l'unanimité
- Nomination d'un correspondant défense : Jacky Calzada
- Nomination d'un référent emploi : Jean-Christophe Laine
- Suite à la création d'une nouvelle association dans le village (Association Badminton Club Solesmois) et à la demande de celle-ci, une subvention de 175€ a été accordée à cette association qui doit proposer prochainement la pratique du "Airbadminton" sur le City stade

Réunion du conseil municipal du 17 septembre

Répartition des élus dans les différentes commissions de la CCPS

Décision d'offrir un cadeau aux aînés de plus de 60 ans en remplacement du repas annulé pour raison sanitaire

Réflexion sur les illuminations de Noël



Merci à Alain Richez et Pierre Basuyau qui ont restauré gracieusement le **portail de l'école élémentaire**



Salles municipales : Nous sommes pour l'instant autorisés à louer les salles communales. Cependant, selon les directives préfectorales, la capacité des salles a été revue à la baisse (30 personnes maximum pour la salle Pierre Carlier et la salle des fêtes). Des consignes strictes sont mentionnées aux locataires qui s'engagent à les respecter et déchargent la municipalité en cas de problème sanitaire survenu à la suite d'une utilisation des salles

Les directives gouvernementales évoluant régulièrement, il est préférable de nous contacter si vous désirez organiser un événement dans l'une des salles.



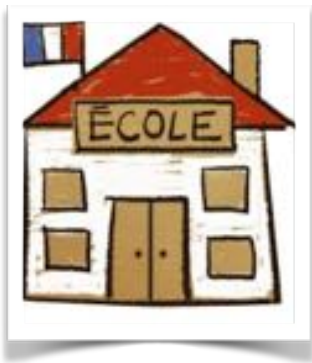
Nous sommes fréquemment interpellés par des concitoyens au sujet d'**abolements intempestifs de chiens la nuit**. Nous vous rappelons que si un chien aboie la nuit (à partir de 22h), ses aboiements peuvent constituer un tapage nocturne au sens de l'article R623-2 du

Code pénal. Dans ce cas, le propriétaire sera immédiatement sanctionné d'une verbalisation de la gendarmerie. L'amende est alors à hauteur de 68 euros. L'amende pour nuisance sonore due aux aboiements incessants d'un chien peut s'élever jusqu'à 450 euros, si le procès-verbal établi par la police est transmis au procureur de la République. Merci, pour la tranquillité de tous, de respecter ces consignes.

Le jardin d'Alain

Vente de fruits et légumes à Vertain devant le 133 rue Paul Pavot

Toutes les infos sur : <https://www.facebook.com/Le-jardin-d-Alain-59>



Mesures sanitaires l'obligeant, la **cérémonie de remise des prix** de fin d'année scolaire a eu lieu en extérieur.

6 élèves quittent l'école communale cette année pour devenir des collégiens



Rentrée des classes

Effectifs : 62 élèves sont inscrits cette année à l'école communale

Classe de Madame Dussart (maternelles) : 24 élèves

Classe de Madame Maryse et Mademoiselle Briatte (CP - CE1) : 16 élèves

Classe de Madame De Vos (CE2 - CM1 - CM2) : 22 élèves



Chloée Briatte a rejoint l'équipe enseignante cette année. Elle complète le temps partiel de Mme Maryse



Association badminton Club Solesmois

Cette nouvelle association permet la pratique loisir du Badminton, à partir de 18 ans. Les débutants sont acceptés, l'ambiance est familiale et fair-play. Les séances ont lieu les mercredi 20-22h et jeudi 19h30-22h en salle Delberghe de Solesmes. Très bientôt sera proposé du Airbadminton le vendredi soir sur le city stade rue du Calvaire à Vertain (selon saison et météo)

Conditions

Toute l'année en salle sauf fermeture exceptionnelle de la salle
2 séances d'essai avant adhésion
adhésion annuelle : 50 €



Club des Aînés

Les membres du club des aînés aimeraient retrouver les instants de convivialité de leurs rassemblements. La présidente souhaite laisser sa place à une personne plus jeune et fait appel aux bonnes volontés. Les rencontres avaient lieu le 2ème et le 4ème jeudi de chaque mois pour jouer aux cartes et au scrabble ou tricoter. D'autres activités pourraient s'y greffer (par exemple la pétanque).

Une assemblée générale aura lieu le 22 octobre à 14h salle Pierre Carlier.

Nous espérons que vous y serez nombreux (les mesures sanitaires seront respectées, n'oubliez pas votre masque)

UNC-AFN



Des travaux sont en cours de réalisation pour embellir les abords de la stèle

Dimanche 4 octobre : Jazz Bar chez Betty avec le groupe Wonderful

Dimanche 25 octobre : Passage du Paris-Roubaix, buvette et restauration par Vertain en fêtes

Mercredi 11 novembre : Célébration de l'armistice de la première guerre mondiale

Samedi 28 et Dimanche 29 novembre : marché de Noël de l'association Vertain en fêtes

4-5 Décembre : Téléthon

Samedi 5 décembre : Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Cérémonie organisée par les AFN

Vendredi 11 décembre : Fête de Noël de l'école

L'organisation de ces événements risque d'être remise en cause en fonction des consignes sanitaires qui seront imposées

